

## REFORME DES GRANDS CORPS : UN RENONCEMENT LOURD DE CONSEQUENCES

La ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, vient d'annoncer le report sine die de la réforme de l'accès aux grands corps de l'Etat par l'ENA.

La FGF-FO considère que ce renoncement est lourd de conséquences pour l'avenir de l'encadrement supérieur de la Fonction publique et pour celui de l'Ecole nationale de l'administration.

Le chantier a, certes, été très mal engagé par Maryline Lebranchu, laquelle a installé un groupe de réflexion « hors sol » sans que les parties présentes, l'ENA, les syndicats, les associations, aient été consultés. L'entreprise était de ce fait vouée à l'échec.

Le gouvernement cède aujourd'hui à la pression d'intérêts particuliers et immédiats.

FORCE OUVRIERE considère que le parcours professionnel dans la haute Fonction publique ne peut plus être prédéterminé par le rang de classement à l'ENA. Cette école doit former essentiellement des administrateurs civils.

En conséquence, l'accès aux grands corps (Conseil d'Etat, Cour des comptes, IGA, IGF, IGAS) doit être réservé à la deuxième partie de carrière. Il en va de l'attractivité de l'encadrement supérieur de l'Etat et de l'optimisation des compétences et de l'expérience professionnelle.

Au-delà de la question de la fusion des Inspections générales, se pose celle plus globale du recrutement et de la formation initiale des administrateurs publics.

En renonçant à cette réforme, la ministre de la Fonction publique retarde la réflexion liée aux besoins de la nouvelle organisation territoriale des services publics.

Fait à PARIS, le 27 avril 2016